Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 022-212200885-20260609-0105062026-DE

COMMUNE DE KERIEN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 05 JUIN 2026

Délibération n°01-05-06-2026

Date de convocation : 28 Mai 2026
Date d'affichage : 28 Mai 2026

Nombre de conseillers
En exercice : 11
Présents : 09
Votants : 09
Absents : 02
Procuration : 00

Absents : HENRY Denis, RÉ Émilie

Secrétaire de séance : GAUTIER Brigitte

Etaient présents : Mesdames Messieurs BOUTIER Yvon, GAUTIER Brigitte, LE BRIS Gildas, FLOHIC Christelle, IZAMBOURG Antoine, LEMONNIER Didier, LE TOQUIN Esther, SALLIOU Marylène, THOMAS Éric.

L'an deux mille vingt-six, le vendredi cinq juin à 20 h, le Conseil municipal de la commune de Kerien, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur BOUTIER Yvon, Maire.

DESIGNATION D'UN DELEGUE ET TROIS SUPPLEANTS DU CONSEIL MUNICIPAL EN VUE DES ELECTIONS SENATORIALES DE SEPTEMBRE 2026

Le Conseil municipal mit en place au cours de la séance du 20 mars 2026, doit procéder à la désignation d'un délégué et de trois suppléants du Conseil municipal, en vue des élections sénatoriales qui auront lieu en septembre 2026.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil municipal a désigné :

- Yvon BOUTIER, Maire, délégué pour représenter la commune de Kerien pour l'élection des Sénateurs ;
- Didier LEMONNIER, Gildas LE BRIS, Antoine IZAMBOURG, suppléants

Fait et délibéré à Kerien, les jours, mois et an susdits.
Pour extrait conforme, le 06 juin 2026

GAUTIER Brigitte, Deuxième Adjointe au Maire
Secrétaire de séance

MAIRIE DE KERIEN 22580 (CÔTES D'ARMOR)

BOUTIER Yvon
Maire

MAIRIE DE KERIEN 22580 (CÔTES D'ARMOR)